

MISE EN CANDIDATURE

BOURSE ÉMÉRITE DESJARDINS ~ ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS FINISSANTS

La Fondation du Cégep de Saint-Jérôme, en collaboration avec le collège et son partenaire majeur, Desjardins, émettra des bourses d'une valeur de plus de 20 000 \$ dans le cadre de la 24^e édition de la soirée du Mérite étudiant 2018. En cette occasion, deux bourses Émérite Desjardins de 1 000 \$ chacune seront distribuées à des étudiantes et des étudiants **finissants** : une bourse au secteur préuniversitaire et une bourse au secteur technique.

VOICI LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

1. Être inscrit au Collège à temps plein à la session d'hiver 2018 **ou** a été inscrit à la session d'automne 2017 et a obtenu un diplôme collégial.
2. Être finissant, c'est-à-dire, en voie d'obtenir un diplôme collégial à la fin de la session Hiver 2018.
3. Trouver une ou un répondant (**membre du personnel : professeur, technicien, animateur, conseiller, secrétaire, etc.**) qui soutient votre mise en candidature.
4. Déposer le formulaire ci-joint, **dûment complété ainsi que les documents requis** avant 16 h, le lundi 19 février 2018, au local C-121 (Service de l'animation socioculturelle).
5. Joindre à ce formulaire une copie de votre dernier bulletin.
6. Joindre deux lettres de recommandation : une première lettre rédigée par votre répondant(e), soit un membre du personnel du Collège. Une deuxième lettre rédigée par une personne n'étant pas une étudiante ou un étudiant, ni un membre de la famille. Ces lettres doivent démontrer que vous répondez aux critères retenus par le jury. Une troisième lettre de recommandation écrite par un pair (une étudiante ou un étudiant) sera considérée comme un atout.

Les membres du jury feront le choix des lauréates et des lauréats à partir du dossier que vous aurez déposé. Aussi, s'ils le jugent nécessaire, le jury pourrait vous convoquer en entrevue. Les dossiers incomplets ne seront pas inclus dans l'analyse des candidatures.

LE JURY ÉTABLIRA SON CHOIX À PARTIR DES CRITÈRES SUIVANTS :

1. Les résultats scolaires.
2. Le rayonnement dans le milieu collégial : implication bénévole parascolaire et/ou dans son programme d'études.
3. Le rayonnement bénévole dans le milieu communautaire.
4. La qualité linguistique (français) dans les documents de votre dossier.

Bonne chance!

PRÉSENTÉ PAR



FONDATION
CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME



MISE EN CANDIDATURE

BOURSE ÉMÉRITE DESJARDINS ~ ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS FINISSANTS

NOM :

PROGRAMME D'ÉTUDES :

N° DE MATRICULE :

N° DE TÉLÉPHONE :

NOM DU RÉPONDANT :

DOCUMENTS À INCLURE :

1- LES RÉSULTATS SCOLAIRES (joindre une copie de votre dernier bulletin)

Veillez, s'il vous plaît, répondre aux questions suivantes avec un logiciel de traitement de texte.

2- LE RAYONNEMENT DANS LE MILIEU COLLÉGIAL

a. Par l'implication parascolaire :

La dimension « parascolaire » se définit comme étant votre participation aux activités soutenues par les différents services et départements du collège (comités étudiants, association étudiante, programme d'études, Cheminots, etc.). À titre indicatif, cela comprend les domaines d'implication inclus au sein du programme de reconnaissance de l'engagement étudiant au collégial, qui sont :

- 1) Sportif
- 2) Entrepreneurial
- 3) Social et communautaire
- 4) Scolaire
- 5) Scientifique
- 6) Politique
- 7) Culturel et artistique

Tracez-nous le portrait de votre implication en spécifiant la ou les tâches accomplies, la durée de votre implication (en nombre de sessions) et les réalisations accomplies.

b. Par l'implication dans votre programme d'études :

La dimension « implication dans son programme d'études » se définit comme étant votre participation à l'organisation ou à la réalisation de l'accueil par programme, le bal des finissants, la mise sur pied d'activités départementales, de projets, d'activités pédagogiques, etc. Tracez-nous le portrait de votre implication en spécifiant la ou les tâches accomplies, la durée de votre implication (en nombre de sessions) et les réalisations accomplies.

MISE EN CANDIDATURE

BOURSE ÉMÉRITE DESJARDINS ~ ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS FINISSANTS

3- LE RAYONNEMENT DANS LE MILIEU COMMUNAUTAIRE

La dimension « implication communautaire » se définit comme étant votre participation à des activités réalisées à l'extérieur du collège, dans un ou plusieurs domaines d'implication inclus au sein du programme de reconnaissance de l'engagement étudiant au collégial. Tracez-nous le portrait de votre implication en spécifiant la ou les tâches accomplies, la durée de votre implication (en nombre de sessions) et les réalisations accomplies.

4- QUE RETIREZ-VOUS DE VOTRE PASSAGE ET DE VOTRE FORMATION AU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME? (dans un texte entre 250 et 400 mots)

Vous devez joindre à ce formulaire vos lettres de recommandation ainsi qu'une lettre de votre répondant(e) expliquant les raisons pour lesquelles elle ou il supporte votre mise en candidature.

Signature de l'étudiante ou de l'étudiant

Signature de la répondante ou du répondant